



TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :  
Publicité de l'Ouest et du Centre  
11, Rue de la Fosse, NANTES

de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier  
des Planteurs de Tabac de Loire-Inférieure, de la Société Mutuelle Agricole  
des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles  
Organe du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :  
6.015 pour le Syndicat Central.  
205.10 pour la Coopérative.  
235.34 pour la Société Mutuelle.  
147.18 pour la Confédération des Vignerons.  
270.81 pour le Syndicat de Défense contre les Ennemis des Cultures.

## Un Brin de Causette...



C'est à vous Mesdames, à vous gentilles Mamouzelles, à tout celles qui me font l'honneur de lire ces p'tites causettes, que j'ai voulu poser une question — oh ! ren d'un discret ben sûr : — Aimez-vous les fleurs, le Bon Dieu avant mis les fleurs su la terre, pour nous égayer et nous charmer un p'tit... p'tère ben aussi pour nous donner un avant goût du paradis, qui nous attend là-haut ! C'tui là qui aime les fleurs est forcé d'aimer et d'admirer leur Créateur. C'est itou une preuve de sentiment, de bonté, même de poésie et c'est point défendu d'être pouté à ses heures, pour détourner ses pensées des méchancetés, des bassetés, ou des vilénies des hommes — et des femmes ! Les fleurs disent point du mal de leur prochain, elles font de tort à personne ; y en a juste qui vous égratignent un coup quand c'est que vous les cueillez trop brusquement. C'est elles qui devant décorer vos jardins, égayer vos maisons. Mettez dans des fleurs partout, chères Mesdames, c'est du bonheur que vous rentrez chez vous.

De tous les fleurs, la plus belle, celle qui sent le plus bon : c'est la rose ! C'est elle la Reine des reines, qui couronnait le front de la Sainte Vierge et que not' grand Saint Thérese aimait tant. Probable qu'elle nous enverra des pluies de roses pour parfumer et embellir nos foyers... En attendant, en juin, on peut admirer les plus jolies collections de ses variétés, et Dieu sait si qui en a de tout couleurs et de tout les formes.

Chaque année, y faisant un concours, à Lyon, de la rose belle Rose de France, où des roses nouvelles sont présentées par des horticulteurs, qui sont quasiment des vrais artistes. Leurs paraisins sont obligés de leur chercher des noms qui ressemblent point aux autres et qu'allant avec leur genre de beauté. Connaissez-vous seulement « Miss Turquie » ou « Souvenir de Madame Chamberland » ? Savez vous qu'à un concours international, à Barcelone, c'est une rose française « Diane de Broglie » qu'a remporté la médaille d'or. C'est le moment d'écrire su les journaux : La France bat l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et la Turquie par 10 points à 0... C'est qu'avant not' air de point en avoir, c'est toujours la France qui bat les records su tout les terrains. — Qu'en pensez-vous Madame Herriot, vous qu'êtes la marraine d'une si jolie rose ?

Dans un pays comme dans le nôtre, où les fleurs sont inoubliables et populaires, où qui l'existe des rosiers célèbres, des peintures de fleurs, des fabriques de parfums naturels, c'est drôle que s'est point encore formé de groupements, pour développer l'amour des fleurs et leur connaissance. Ben sûr, de ci de là, su la Côte d'Azur, la Côte d'Argent, la Côte d'Amour, ou la Côte des Méraudes (en v'là t'y des chics noms !) on entend parler de batailles de fleurs, de cavalcades fleuries. Ben sûr qui a, à Paris, chaque année, des expositions florales au Cours la Reine, où se pressent le « dessus du panier » le « tout Paris mondain » en buvant du thé et en lichant des p'tits gateaux. Ben sûr qui a à Nantes, aussi, de jolies expositions de dahlias et de chrysanthèmes, qui n'ont ren à envier à personne — mais nous mélon point assez, comme nous devrions, les fleurs à not' vie courante... Y en a qu'attendent d'être dans le cercueil, pour s'offrir des violettes, ou ben le jour de la Toussaint, pour payer un chrysanthème à leur belle-mère ! Les fleurs avant un langage et un cœur. Donnez qu'on save point toujours mieux les comprendre et les utiliser.

maître Jeannot

Notre Syndicat est une force agissante qui défend inlassablement vos intérêts.

Contribuez à accroître cette force en nous présentant de nouveaux adhérents.

## UN VOYAGE AGRICOLE DANS LE NORD DE LA FRANCE

Répondant à une aimable invitation du Syndicat professionnel de l'Industrie des Engrais Azotés, nous venons de parcourir les riches plaines du Nord, de Flandre, de l'Artois, et nous avons visité, sous la conduite d'éminents techniciens, plusieurs exploitations agricoles et maraîchères, ainsi que les principales usines, où se fabriquent aujourd'hui le sulfate d'ammoniaque, le nitrate de soude synthétique, le nitrate de chaux, le Potazote et divers engrais azotés, concurremment avec les produits nécessaires à notre défense nationale.

Nous ne pouvons pas, en ces quelques lignes, faire un compte rendu détaillé de ce voyage d'informations et d'études, auxquels participaient de nombreux directeurs des Services Agricoles, professeurs d'Agriculture et membres de la Presse agricole, mais nous tenons à en dégager quelques observations personnelles, pour nos lecteurs.

Tout au long de ce voyage, tant en chemin de fer, qu'en autocar, nous avons été frappé par la multiplicité et l'immensité des champs de blés, qui ondulaient à perte de vue, à droite et à gauche de notre route : Du blé ! toujours du blé ! — de beaux blés, très propres, semés en lignes, admirablement soignés et fumés copieusement, selon l'usage en ces régions. Par suite du mauvais temps général, des intempéries, ces blés ont, sans doute, peu tallé et pourtant les épis sont nombreux. Que serait-ce autrement ? Ça et là, un peu de rouille, consécutive à un excès d'humidité ; mais dans l'immense majorité, les apparences sont celles d'une bonne récolte moyenne et ceci nous laisse quelque peu songeur, lorsqu'on calcule que dans certaines de ces exploitations, les rendements en blé atteignent 50 à 60 quintaux à l'hectare en bonne année ! On nous a même cité un chiffre supérieur.

Au cours de ces pérégrinations, nous avons pu admirer de superbes cultures de pommes de terre ; de beaux champs d'avoine, de lin en fleurs, de pois verts, de haricots, de pois secs ; de grosses patates, dans lesquelles reposaient paisiblement des vaches flamandes, aux caractères laitiers bien accusés.

Nous avons pu recueillir quelques chiffres de rendements obtenus pour les principales cultures. C'est ainsi qu'à Meleren, M. Georges Herremann, qui a une exploitation de 50 hectares (dont 40 en labours et 10 en prairies), obtient généralement : 40 quintaux et plus de blé à l'hectare ; 35 tonnes en betteraves à sucre ; 35 tonnes en pommes de terre de consommation ; 35 quintaux d'avoine ; 30 quintaux de pois secs ; 18 quintaux de cônes secs de houblon. Ce sont là des chiffres qui peuvent nous paraître exorbitants, mais ils sont proportionnés aux sacrifices consentis chaque année par l'exploitant, pour la fumure des terres.

Pour sa ferme de 50 hectares, M. Herremann utilise chaque année : 15 à 20 tonnes de sulfate d'ammoniaque, 10 tonnes de scories, 20 tonnes de superphosphate et 15 tonnes de chlorure de potassium — ceci comme complément du fumier de ferme ! Son cheptel comprend 13 vaches à lait, de race flamande, et leurs élèves, 2 taureaux, 5 chevaux et 9 truies avec leurs petits. Le lait est vendu en nature à une laiterie qui en fait le ramassage.

A propos du lait vendu en nature, nous n'avons pas pu nous faire une idée exacte des prix payés en culture, les chiffres indiqués variant du simple au double, d'une commune à une autre. A la ferme de la Commanderie, à Caestre (ferme de 67 hectares), nous avons vu une exploitation orientée vers la production laitière, pour la fabrication des fromages de Port-Salut, très appréciés dans le Nord. La production journalière moyenne est de 25 kilos de fromage et 4 kilos de beurre. Le cheptel comprend 20 vaches à lait, un taureau, 25 élèves, 20 bœufs normaux à l'engrais, 25 truies fla-

mandes, 2 verrats et 4 chevaux de labours. Ici aussi, les fumures sont extraordinairement généreuses et les rendements sont proportionnés.

Pour le houblon, certains mettent dans une cuvette, au pied de chaque plant, un kilo de tourteau de colza arrosé de purin. A la floraison, on donne en outre 300 kilos de nitrate de chaux. L'installation de ces houblonniers est très coûteuse. Il y a quelques années, le prix d'installation, rien que pour les piquets et les fils de fer, s'élevait à une cinquantaine de mille francs ! Les rendements atteignent 18 à 20 quintaux de cônes secs, qui sont vendus aux brasseries.

Nous avons visité, à Caestre, un Silo coopératif, admirablement agencé, d'une capacité de 25.000 quintaux, appartenant à la Fédération Agricole du Nord de la France. Des cultivateurs y livraient leur grain et nous avons pu constater la qualité parfaite et la propreté de leur blé.

Comme cultures maraîchères, une des régions les plus curieuses à visiter est, sans conteste, les marais de Saint-Omer. On y accède, pour la plupart, par bateaux, sur les multiples canaux qui sillonnent ces marais. Les terres appartiennent à la Ville de Saint-Omer, et à des particuliers, dont bon nombre sont exploités (très cossus) de légumes. Seulement les loyers sont excessivement élevés : 1.600 francs et plus à l'hectare. Il y a souvent de la surcharge par suite de jalousies ou de rivalités. On nous a cité ainsi une location 4.000 francs l'hectare ! A ce prix, il faut ajouter les impôts fonciers (80 francs environ) et les impôts-Waterings (120 à 125 francs).

L'exploitation de ces marais est particulièrement intensive. Ainsi, dans une petite ferme de 5 mesures (une « mesure » correspond à 35 ares 46 centiares), 4 mesures sont cultivées en choux-fleurs, avec poireaux et endives en culture dérobée, et une mesure est en artichauts, choux verts, céleris râvés, petits légumes

divers. Ces exploitations n'ont aucun bétail, donc pas de fumier. Le travail du sol se fait le plus souvent par motoculteurs. Comme fumier, on utilise à dose massive les tourteaux-engrais et engrais complets.

Les choux-fleurs, qui occupent 750 à 800 hectares, sont plantés à 1<sup>m</sup> x 0<sup>m</sup> 60. La récolte commence en juin et dure jusqu'aux gelées. Le plus gros des expéditions se fait vers l'Est, et aussi sur Lourdes, Bayonne, Biarritz, etc... Les choux sont souvent attaqués par une sorte de mouche, qui pond ses œufs au cœur du chou-fleur et les larves rongent le tout. On n'a trouvé aucun remède jusqu'à présent, à la maladie de l'avortement, dont les causes sont encore mal définies. Il en résulte que rendements et cours s'effondrent.

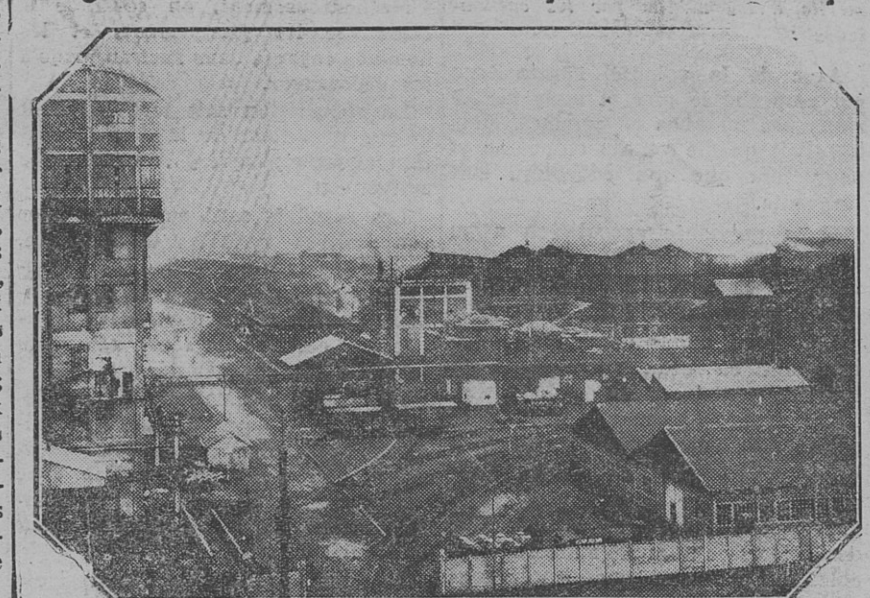
Fait regrettable aussi pour ces maraîchers de Saint-Omer, il n'existe aucune entente entre eux ; ils n'ont aucune Coopérative de vente et sont ainsi trop souvent les dupes de certains expéditeurs, qui profitent de leur manque d'organisation, de leurs petites rivalités.

Pour le lin, dans les fermes que nous avons visitées, le rendement oscille autour de 14 quintaux de filasse à l'hectare. Le lin est roui sur le champ et teillé à la maison par les ouvriers de la ferme. La fumure comporte généralement, après un copieux purinage, 330 kilos de sulfate d'ammoniaque, 450 kilos de superphosphate et 225 kilos de chlorure de potassium à l'hectare. Certains remplacent le sulfate d'ammoniaque par 8 à 900 kilos de tourteau de colza et 140 kilos de nitrate.

Dans certaines exploitations, les pâtures reçoivent des vidanges, 210 à 225 kilos de sulfate d'ammoniaque, et tous les deux ans, alternativement, 285 kilos de chlorure de potassium et 710 kilos de scories.

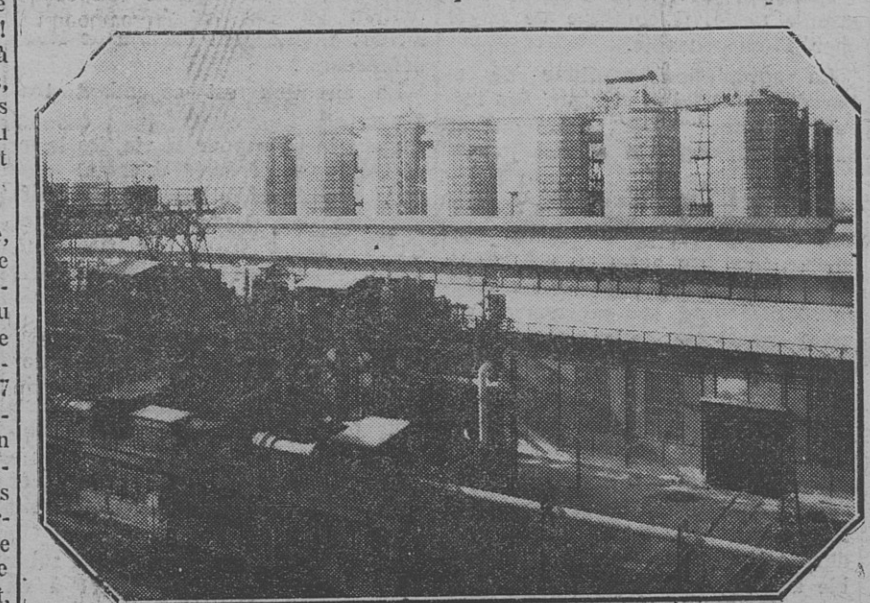
Avec le port de Dunkerque, nous avons visité les imposants Silos à grains de cette ville. Ces silos se divisent en 56 cellules de 225 tonnes chacune et 42 cellules de 55 tonnes.

## Vue générale d'une Usine d'Ammoniaque et d'Acide Nitrique



Tours de granulation des Ammonitrates

## Fabrication de l'Ammoniaque et de l'Acide Nitrique



Ateliers de Synthèse Haber et de production d'Acide Nitrique

## Les Bouilleurs de Cru jouiront d'une liberté complète

LE NOUVEAU RÉGIME POURRA ENTRER EN VIGUEUR LE 1<sup>er</sup> JUILLET

Dans sa séance de mardi dernier, le Conseil des Ministres a abordé les grands problèmes soulevés dans certaines régions productrices d'alcool de cru.

Le Conseil s'est unanimement déclaré résolu à réprimer sévèrement certaines manœuvres individuelles ou concertées tendant à compromettre le rendement de l'impôt ou à entraver l'action des agents appelés à assurer le respect de la réglementation en vigueur.

Le Gouvernement envisage la possibilité de placer sous un régime spécial comportant la liberté complète de distillation les bouilleurs de cru des départements qui en feront la demande par la voie de leurs conseils généraux.

Moyennant le versement d'une redevance forfaitaire destinée à couvrir le Trésor de la perte résultant de l'abandon des garanties actuelles, les récoltants procédant à des opérations de distillation seront dispensés de toute déclaration et affranchis de l'exercice. Cette redevance sera fixée par département d'après la moyenne des quantités fabriquées au cours des cinq dernières années par les bouilleurs de cru en sus de l'allocation en franchise réservée à leur consommation familiale. Elle sera répartie entre les communes par les soins du Conseil général dans le cadre du département et entre les récoltants d'une même commune par la commission de répartition.

Ainsi, sans que le Trésor subisse un préjudice direct, les bouilleurs de cru auront la faculté de recouvrer la libre disposition de leur alambic et leur domicile restera à l'abri des investigations des agents du fisc.

Un décret-loi réalisant ces diverses mesures sera incessamment publié au « Journal Officiel ».

Signalons que le Comité de Vertou, en sa dernière séance, avait émis un vœu réclamant cette liberté de distillation. Cette démarche de notre Association, jointe à celle des autres régions, vient d'aboutir heureusement et il y a lieu de s'en féliciter. Chaque producteur pourra désormais avoir une bonne barrique d'eau-de-vie, pour sa consommation et pour ses invités.

Un décret-loi réalisant ces diverses mesures sera incessamment publié au « Journal Officiel ».

Signalons que le Comité de Vertou, en sa dernière séance, avait émis un vœu réclamant cette liberté de distillation. Cette démarche de notre Association, jointe à celle des autres régions, vient d'aboutir heureusement et il y a lieu de s'en féliciter. Chaque producteur pourra désormais avoir une bonne barrique d'eau-de-vie, pour sa consommation et pour ses invités.

## Confédération Générale des Vignerons DU CENTRE ET DE L'OUEST

Résolutions de l'Assemblée générale du 24 Juin 1935

La Confédération Générale des Vignerons du Centre et de l'Ouest, réunie en assemblée générale, à Blois, le 24 juin 1935,

A pris connaissance avec satisfaction des mesures envisagées pour la tenue des promesses faites par les Gouvernements successifs de résorber, avant les vendanges de 1935, la totalité des excédents de la récolte 1934 ;

Félicite la Commission des Boissons et son président de leurs interventions en ce sens ;

Souligne la gravité de la situation des petits vignerons du Centre qui n'ont aucune responsabilité dans la folie des plantations excessives, ni dans la surproduction permanente qui en résulte ;

Adopte les Pouvoirs publics de sauvegarder la viticulture familiale et traditionnelle, menacée d'écrasement et de ruine par la viticulture industrialisée ;

Considère enfin que les mesures immédiates de liquidation de la récolte 1934 ne seront pleinement efficaces que si un programme d'ensemble est mis en application pour assainir définitivement le marché et mettre fin au déséquilibre devenu permanent entre la production et la consommation.

ACCROISSEMENT DE LA CONSOMMATION. — Le C. G. V. C. O. estime tout d'abord qu'il faut tout mettre en œuvre pour accroître la



DANS LE SUD-OUEST, de violents orages, accompagnés de grêle, ont causé d'importants dégâts. De nombreux vignobles du Médoc et du Libournais ont été saccagés. Le département des Landes a été très éprouvé.

UN PEU DE LOGIQUE ! Au Maroc, on bouche les puits à pétrole, sous prétexte que les usines de raffinage sont encore à construire. En France, où ces usines sont construites, on les alimente avec des pétroles étrangers.

DU LAIT A 0 FR. 29 LE LITRE : La Laiterie Coopérative de Mareuil-sur-Lay (Vendée) a décidé de payer le lait 0 fr. 29 le litre. C'est le cours le plus bas enregistré depuis longtemps.

A MACHECOUL aura lieu, le 14 juillet, la kermesse paroissiale, précédée d'un grand défilé du « Pays de France ». La Société hippique rurale a promis son concours.

A LAUSANNE (Suisse) se tiendra, du 26 au 31 août, le IV<sup>e</sup> Congrès de la Vigne et du Vin, sous la présidence de M. G. Acerbo, président de la Commission internationale de viticulture.

## Ecole d'Agriculture de Pétre (Vendée)

Les examens d'admission auront lieu à Fontenay-le-Comte, le mardi 16 juillet prochain.

Les candidats doivent être âgés de 13 ans au moins.

Toutefois, les enfants âgés de 12 ans peuvent être admis dans une année préparatoire.

L'Etat, les départements et certaines villes accordent des bourses ou des subventions aux candidats dont les familles n'ont pas les ressources suffisantes pour les entretenir à l'école.

Des bourses spéciales sont accordées aux pupilles de la Nation.

Les candidats non boursiers peuvent être admis sans examen dans la limite des places disponibles, lorsqu'ils ont le certificat d'études primaires ou un diplôme équivalent.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Directeur de l'école, à Pétre, par Sainte-Genève-la-Plaine (Vendée).

consommation dans la métropole et dans les colonies, favoriser l'exportation, lutter contre le chômage et la sous-alimentation qui en résulte, abaisser l'écart entre les prix à la production et à la vente au détail, étendre l'usage du « vin compris » dans le prix des repas, etc... etc...

ARRACHAGE DES VIGNES. — La C. G. V. C. O., hostile, en principe, à l'arrachage obligatoire des vignes, se rallie aux propositions d'arrachage facultatif et volontaire, moyennant indemnité. Si cette mesure se montrait inefficace, la C. G. V. C. O. n'admettrait l'arrachage obligatoire, sous certaines conditions, que pour les vignobles nouvellement constitués (à l'exclusion des replantations) depuis 1928 et qui excéderaient dix hectares.

BLOCAGE ET DISTILLATION. — La C. G. V. C. O. demande le maintien absolu des dispositions essentielles des lois des 4 juillet 1931 et 8 juillet 1933 visant le blocage, le superblocage et la distillation, avec les exonérations à la base, la progressivité des prestations et la dégressivité des prix, dispositions qui grevent la viticulture industrialisée responsable de la surproduction permanente.

RÉGIME DES ALCOOLS. — La C. G. V. C. O. approuve, dans ses grandes lignes, le projet d'une Régie interprofessionnelle des alcools, éla-

# Pour les BETTERAVES, les CHOUX affamés de POTASSE un seul ENGRAIS, l'ENGRAIS complet P.E.C.

horé par les délégués des betteraviers, des producteurs de pommes à cidre et des viticulteurs ;

Félicité ses représentants d'avoir ainsi répondu aux appels adressés à la profession et d'avoir réalisé une œuvre positive qui doit permettre à l'agriculture organisée de prendre ses responsabilités ;

Mandate ses délégués pour obtenir les améliorations nécessaires, et notamment :

1° Pour que les différences de prix des alcools provenant de la viticulture familiale et de la viticulture industrialisée soient maintenues ;

2° Pour que les incidences du surpâturage et, le cas échéant, de la superdistillation, continuent à frapper équitablement les responsables de la crise actuelle.

**FISCALITÉ.** — La C. G. V. C. O. réclame la réduction des charges fiscales sur le vin et sur l'alcool, réduction largement justifiée par la baisse des prix des produits imposés.

**SUCRAGE ET VINAGE.** — La C. G. V. C. O. rappelle que la chapitalisation légale demeure l'un des moyens les meilleurs et les plus légitimes d'améliorer la qualité de certains vins ;

Se déclare favorable à toutes les mesures qui pourraient être prises contre le sucrage clandestin, quelles que soient les régions où cette opération est pratiquée ;

Formule les plus expresses réserves au sujet du vinage, en raison des arrière-pensées qui ont motivé la proposition, des contraintes qui en conditionneraient l'application et des contrôles inquisitoriaux que les possibilités de fraudes provoqueraient chez les vignerons.

**SOUS-PRODUITS.** — La C. G. V. C. O. rejette, malgré certains avantages, toute proposition de distillation obligatoire des sous-produits, qui imposerait de nouvelles obligations à une multitude de petits vignerons.

**HYBRIDES.** — La C. G. V. C. O. exprime aux vignerons producteurs de vins de producteurs directs, menacés de spoliation, son active sympathie et donne mandat à ses délégués de rechercher toutes les formules permettant de sauvegarder les intérêts de tous les viticulteurs.

**APPELLATIONS D'ORIGINE.** — La C. G. V. C. O. se déclare favorable aux dispositions de la proposition de loi Capus concernant les appellations d'origine, dont elle demande l'adoption rapide.

**FRAIS DE TRANSPORT.** — La C. G. V. C. O. réclame l'extension aux réductions exceptionnelles consenties par les réseaux de chemins de fer depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1935, à toutes les distances et au-delà du 30 juin 1935.

Demande la réduction des tarifs concernant le retour à vide des wagons-réservoirs, demi-muids, petits fûts ; les expéditions de vins en bouteilles, le transport des raisins de table.

**IMPORTATIONS.** — La C. G. V. C. O. s'élève à nouveau énergiquement contre l'octroi de facilités nouvelles à l'importation de vins tunisiens, même sous forme de mistelles ;

Alerte, à ce sujet, les parlementaires des régions viticoles.

**LUTTE CONTRE LA FRAUDE.** — La C. G. V. C. O. demande instamment le renforcement des services de répression des fraudes ;

S'élève, en particulier, contre l'impunité à peu près totale, assurée aux fraudeurs, à Paris, et demande que les agents de la répression des fraudes puissent opérer aussi librement à Paris qu'en province.

**Seaux à traire**  
Modèle évase, qualité XX  
Taille 26, prix..... 7 25  
— 28, ..... 8 75  
— 30, ..... 9 50

En XXX un franc de majoration pour chaque taille. Prix nets pour nos adhérents. Marchandise à prendre à nos bureaux, 2, rue Scribe, à Nantes. Livraison franco par commande de six seaux minimum.

**Bidons à Lait**

**MODÈLE NANTAIS**

1 litre... 11 05 8 litres... 18 60

2 — 12 40 10 — 20 50

3 — 13 60 12 — 21 60

4 — 14 50 14 — 23 30

5 — 15 55 15 — 24 30

6 — 16 85 20 — 28 35

Marchandise départ Nantes. Remise par quantité. Nous consulter au Syndicat.

## Essence détaxée pour les battages

**Demandes individuelles faites par des agriculteurs.** — Un certain nombre d'agriculteurs ayant omis de demander l'essence détaxée nécessaire à leurs battages, l'Administration des Contributions Indirectes recevra leurs demandes jusqu'au 30 septembre. Cette mesure ne s'applique qu'à l'essence destinée aux battages. Les demandes de carburant pour tout autre usage agricole seront reçues jusqu'au 30 juin 1935.

**Demandes collectives faites par les coopératives, syndicats et entrepreneurs de battages.** — Dorénavant, les coopératives, syndicats et entrepreneurs de battages pourront se substituer à leurs adhérents ou à leurs clients pour obtenir l'exonération de la taxe sur les combustibles liquides. Il leur suffira de faire établir, immédiatement après la fin des battages, et par chacun de leurs adhérents et clients, une déclaration comportant : le nom et l'adresse de l'exploitant agricole, la durée des travaux effectués, la puissance du moteur, la quantité d'essence utilisée, le nom et l'adresse du groupe ou de l'entrepreneur.

Après examen des déclarations, la coopérative, le syndicat ou l'entrepreneur recevront, du chef de service local, une coupure globale pour les quantités d'essence utilisées. Cette coupure leur permettra d'obtenir de leur fournisseur une quantité d'essence exonérée égale à celle qu'ils auront utilisée d'après les déclarations précitées.

Le fournisseur consentira à l'intensité une réduction de 50 francs par quintal (sur le prix de l'essence touriste) dont il se fera rembourser le montant comme précédemment.

Ces dispositions ne visent pas les exploitants agricoles qui ont obtenu un contingent et reçu les coupures d'exonération.

## Attention au Ver des Fruits

Il importe, croyons-nous, de rappeler à nos lecteurs que les papillons du carpocapse donnent naissance chaque année à deux générations successives de vers. La première apparaît peu de temps après la floraison et dure jusqu'en juin ; la deuxième attaque les fruits à la fin du mois de juillet, jusqu'à la mi-octobre.

La première génération de vers provoque la chute des jeunes fruits bien avant leur maturité. Il y a donc lieu, dans toute la mesure du possible, de ramasser les fruits ainsi tombés précocement et de les débiter, ou de les faire manger par les porcs, car beaucoup d'entre eux renferment un ver, que l'on empêchera ainsi d'aller se chrysalider dans le sol et de donner naissance à un nouveau papillon.

Les dégâts de la deuxième génération s'échelonnent sur une période beaucoup plus courte : On a reconnu en effet que sous nos climats, les papillons commencent à voler en grand nombre autour des poiriers et pommiers vers le 25 juillet, et que, d'une manière générale, la ponte était terminée aux environs du 10 août. On connaît donc avec précision l'époque à laquelle il convient d'effectuer les traitements nécessaires. En faisant une application le 25 juillet, complétée par une seconde le 5 août, on aura la quasi certitude de barrer la route aux redoutables petits vers, au moment précis où ils se préparent à pénétrer dans les fruits.

Ces traitements de juillet-août présentent un intérêt considérable, car il ne faut pas oublier que toute poire ou toute pomme vénéreuse lors de la récolte est un fruit attaqué à cette époque de l'année par un insecte de seconde génération. Si les auteurs n'ont pas insisté jusqu'à présent sur l'importance des applications insecticides dirigées contre cette deuxième génération, c'est que nous ne disposons pas de produits efficaces contre le carpocapse autres que l'arsenic, dont l'emploi est impossible aussi tard en saison, à cause de sa toxicité élevée. Aujourd'hui, grâce aux composés fluorés, tels que le Cryolox, nous pouvons heureusement nous défendre. Nous éviterons ainsi le retour de catastrophes semblables à celles qui se sont produites en 1934, où des vergers, parfaitement traités au printemps, on vu néanmoins leurs récoltes littéralement ravagées par la deuxième génération du ver des fruits, et présentaient à partir du mois d'août le spectacle le plus lamentable.

## BIBLIOGRAPHIE

HENRY DORGÈRES

### « Haut les Fourches »

L'action incessante et courageuse d'un homme décidé, Henry Dorgères, soulève aujourd'hui dans les masses rurales durablement atteintes par la crise une puissance d'enthousiasme extraordinaire.

Les réunions qu'il organise, en quelle région qu'elles aient lieu, rassemblent des dizaines de milliers de paysans. Demain ses mots d'ordre seront suivis dans la France agricole tout entière.

Qu'est Dorgères ? Que veut-il ? Où le Front paysan, qu'il anime si puissamment, entend-il en venir ? Autant de questions que l'opinion publique se posait avec une curiosité démesurée jusqu'ici insatisfaite.

Le livre « Haut les fourches » qui vient de paraître répond à cette attente.

Exposant, en des pages émouvantes, la misère et les privations paysannes, l'auteur en montre les causes dans une étude dont la clarté et la simplicité de son langage rendent la lecture passionnante.

Le Retour à une politique libérale depuis 1860, la régression des cultures secondaires (lin, mûrier, olivier), les conséquences mondiales de la guerre, l'étonnante faiblesse de la politique française d'après guerre, enfin les excès de la fiscalité sont critiqués tour à tour en détail.

Quels remèdes apporter à cette dégradation rapide et tragique du patrimoine agricole de notre Pays ?

Envisageant d'abord un certain nombre de mesures immédiates certes insuffisantes mais aisées à appliquer, l'auteur expose ensuite les points essentiels de sa doctrine de rénovation agricole.

La France, dit-il, une fois débarrassée des partis et des politiciens qui l'ont ruinée, ne redeviendra forte et prospère qu'avec un Etat basé sur les deux réalités profondes de la vie : le métier et la famille.

Seule l'organisation rationnelle de la production par le corporatisme pourra permettre, grâce à une discipline tendant à l'amélioration de la qualité, de retrouver des débouchés extérieurs gâchés jusqu'ici par des excès de désordre et de facilité.

Seules, d'autre part, la consolidation de la famille, l'amélioration matérielle et surtout morale de la vie paysanne, ainsi que la renaissance de l'artisanat rural, pourront redonner à la France terrienne une armature qu'un siècle et demi d'anarchie libérale a systématiquement détruite.

Le programme du Front Paysan ayant été ainsi précisé en des pages dont certaines, notamment celles consacrées au parlementarisme, ont une vigueur polémique savoureuse, H. Dorgères retrace l'histoire pleine de péripéties du mouvement dont il est le leader.

Sa conclusion ? La voici : « Dans chacun des pays où la révolution nationale a été accomplie, cette révolution a pris une forme différente. J'ai la conviction profonde que la Révolution Nationale en France sera due aux masses paysannes et c'est pourquoi de toutes mes forces je crie à mes camarades « Haut les Fourches » ! »

Un volume, 10 fr. Les Œuvres Françaises, 11, rue de Sèvres, Paris-VI.

### « Réagir »

Nous lisons dans le numéro 6 de « Réagir » (juin-juillet) une série d'articles des plus réconfortants et des plus substantiels. C'est là une habitude excellente adoptée par cette revue de culture humaine du docteur Victor Pauchet qui prend une grande extension.

Les trois côtés de l'homme, physique, intellectuel et moral, sont étudiés ici dans un remarquable article d'Emmanuel Egarter : Culture ton jardin spirituel, dans la suite des Conseils d'hygiène du directeur de la revue, et dans un Florilège de l'idéal établi par M. Victor Lesage. D'autres articles non moins attrayants et d'une profonde utilité constituent ce numéro : Le fétichisme par la base d'Hector Talvart, la Vie à la campagne d'André Martignion, Nouvelles méthodes d'éducation de Marie Bonna-Piollet, La Fayette par Armand Praviel, Les problèmes de l'éducation moderne par Mélanie, des Conseils pratiques d'Eugène Valette.

Dans la bibliographie nous lisons un compte rendu détaillé du nouveau livre de Jean des Vignes Rouges : La Gymnastique et la Volonté (méthode pratique d'éducation du caractère), qui se classe d'emblée parmi les meilleurs ouvrages parus sur cette question.

Ce numéro, comme les précédents, contient un hors texte en deux couleurs, où figurent des pensées judicieusement choisies.

« Réagir », revue de culture humaine, 65, avenue de La Bourdonnais, Paris. Abonnement, un an : 30 fr.

# QUE SERA LA RÉCOLTE ?

Le début du mois de juin a été très pluvieux. Non seulement les chutes d'eau ont été abondantes, mais elles ont été très fréquentes, comme le montre le tableau suivant, résumant les pluies enregistrées à Reims :

| Derniers jours de mai...  | 14 millim. |
|---------------------------|------------|
| 1 <sup>er</sup> juin..... | 1,5        |
| 2 —.....                  | 3,5        |
| 3 —.....                  | 6,5        |
| 4 —.....                  | 1          |
| 5 —.....                  | 2,5        |
| 6 —.....                  | 5          |
| 10 —.....                 | 1,5        |
| 11 —.....                 | 15,5       |
| 12 —.....                 | 2          |
| 14 —.....                 | 5          |
| 15 —.....                 | 16         |
| 16 —.....                 | 2,5        |
| 17 —.....                 | 4,5        |
| 28 —.....                 | 9          |

Total depuis le 1<sup>er</sup> juin. 76 millim. en 14 jours.

Pour certaines régions, le total est beaucoup plus élevé. Dans la région de Soissons, les grands orages ont donné près de 50 millimètres. Dans bien des endroits la grêle a fait des ravages. Les betteraves, les céréales ont été endommagées.

Il y a longtemps que nous n'avions pas traversé une saison aussi humide. Par exemple pour ces dernières années, voici les caractéristiques du mois de juin :

|                                      |                                     |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| 1 <sup>er</sup> au 18 juin 1935..... | 76 millimètres en 14 jours de pluie |
| 1 <sup>er</sup> au 30 juin 1934..... | 40 — en 13 jours de pluie           |
| 1 <sup>er</sup> au 30 juin 1933..... | 43 — en 12 jours de pluie           |
| 1 <sup>er</sup> au 30 juin 1932..... | 93 — en 4 jours de pluie            |
| 1 <sup>er</sup> au 30 juin 1931..... | 45 — en 8 jours de pluie            |

Donc en 1935 et pour la moitié du mois, nous avons battu le record de fréquence des pluies, et nous arrivons peut-être à battre celui de l'abondance détenu jusqu'ici par l'année 1932.

Cette fréquence des pluies contrarie vivement les agriculteurs, et beaucoup plus qu'ils avaient subi des chutes extrêmement importantes, car ils sont empêchés d'exécuter en temps voulu les travaux urgents.

En particulier, la fenaison est très difficile. On a pu couper, car dès qu'il fait un peu de soleil les machines peuvent passer, mais la mise en tas est impossible, justement, cette année la récolte est exceptionnellement abondante, et il y a plus

pour le ramasser. Si le chargement des perquets est bien fait, c'est-à-dire si le tas s'appuie sur les barres horizontales sans reposer sur le sol, il se produit un courant d'air et la masse sèche au lieu de s'échauffer, comme il arriverait dans un meulon ordinaire. Aussi, on peut aller plus vite en profitant des belles journées, et la récolte est plus facilement sauvée.

Ce gros avantage est obtenu à peu de frais, puisque les bons siccateurs ne coûtent que 10 francs pièce. Il en faut, rappelons-le, une vingtaine par hectare.

Dans nos terres de Champagne, les pluies ont fait énormément de bien aux avoines, qui ont pris un magnifique développement. Les rendements seront bons. De même le

# La Coulure

La chaleur revenue depuis quelques jours, et qui semble vouloir s'installer pour un moment, va permettre à la végétation de la vigne de reprendre avec une nouvelle vigueur et de rattrapper son retard. Mais nous approchons de la floraison et tous les viticulteurs savent que c'est une période critique. En quelques jours la récolte future peut être compromise. Il va falloir tâcher d'éviter la coulure.

Il y a des coulures constitutionnelles, spéciales à certains cépages et dont la cause est la mauvaise conformation de la fleur. De celles-là nous ne parlerons pas aujourd'hui. Il y a des coulures accidentelles qui peuvent atteindre n'importe quels cépages par suite de mauvaises portegreffes, de mauvais sol, de fumure mal comprise, de mauvaises conditions atmosphériques. Ce sont de beaucoup les plus dangereuses car elles peuvent atteindre la généralité du vignoble.

Un temps très chaud succédant à une période de pluies et de froid produit un déséquilibre dans l'alimentation de la vigne : le courant de sève, devenu très intense, se porte vers les extrémités et tend surtout au développement du bois et des feuilles, au détriment de la grappe. Les organes floraux, dont la nutrition se fait mal, ne remplissent pas leur rôle et la fécondation est défectueuse ou nulle. Les conséquences sont : le millerandage (grains très petits) ou la perte complète de la grappe. C'est cette forme de coulure que nous avons surtout à craindre en ce moment.

Deux méthodes de lutte connues depuis longtemps et précises par l'usage permettent d'enrayer les dégâts. Ce sont : l'éclaircissage et l'incision annulaire.

L'éclaircissage s'effectue dans la majorité des cas. Dès que les conditions atmosphériques permettent de prévoir la coulure, il faut, quelques jours avant la floraison, éliminer sans retard. L'éclaircissage consiste à pincer les sarments herbacés les plus longs. On enlève seulement la partie où les feuilles sont d'un vert clair, qui absorbe beaucoup de sève brute, mais qui, en retour, donne peu ou pas de sève élaborée. Il n'est à effectuer que sur les souches les plus vigoureuses. On doit aussi éviter de découvrir les grappes, ce qui les exposerait au grillage.

L'incision annulaire est réservée plutôt à la culture des raisins de table. Elle se pratique également quelques jours avant la floraison avec un outil spécial appelé « inciseur » ou « coupe-sève ». Cette incision, qui supprime sur un tour complet tous les éléments du sarment en dehors des vaisseaux du bois, permet l'accumulation de la sève élaborée au-dessus de la plaie. Il faut donc toujours inciser au-dessus des grappes, qui seront ainsi mieux nourries.

Rappelons pour terminer que le soufrage qui s'impose à la floraison pour lutter contre l'oïdium, peut avoir un effet très heureux sur la fécondation et sur la nutrition des grappes, par un mécanisme encore mal connu. Il ne faut pas manquer, de soufre abondamment quand on craint la coulure.

Signalez aussi l'importance de la « fumure équilibrée ». Une fumure exclusivement azotée ou trop riche en azote produit une belle pousse végétative, mais souvent au détriment des grappes et favorise ainsi la coulure. La potasse et l'acide phosphorique, au contraire, aident à la mise à fruit, en apportant à la grappe en quantité suffisante les éléments qui lui sont nécessaires et contribuent ainsi sérieusement à éviter l'accident de la coulure.

J. B.

(Reproduction interdite.)

## MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 24 Juin 1935

| ANIMAUX       | Ancetés | Vendus | COURS OFFICIELS du kilo, viande nette |                      |                      |       | PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif |                      |                      |       |
|---------------|---------|--------|---------------------------------------|----------------------|----------------------|-------|---------------------------------------|----------------------|----------------------|-------|
|               |         |        | 1 <sup>re</sup> qual.                 | 2 <sup>e</sup> qual. | 3 <sup>e</sup> qual. | extra | 1 <sup>re</sup> qual.                 | 2 <sup>e</sup> qual. | 3 <sup>e</sup> qual. | extra |
| Bœufs.....    | 2.842   | 2.712  | 6 30                                  | 5 30                 | 4 30                 | 6 90  | 3 78                                  | 2 90                 | 2 15                 | 4 27  |
| Vaches.....   | 1.835   | 1.716  | 6 20                                  | 5 20                 | 4 00                 | 7 40  | 3 72                                  | 2 75                 | 2 00                 | 4 78  |
| Taureaux..... | 420     | 405    | 4 50                                  | 4 10                 | 3 70                 | 5 00  | 2 70                                  | 2 25                 | 1 85                 | 3 10  |
| Veaux.....    | 2.567   | 2.450  | 7 50                                  | 6 30                 | 5 20                 | 8 80  | 4 50                                  | 3 58                 | 2 85                 | 5 28  |
| Moutons.....  | 9.996   | 8.471  | 14 20                                 | 9 50                 | 7 70                 | 14 80 | 7 10                                  | 4 32                 | 3 33                 | 7 40  |
| Porcs.....    | 2.141   | 2.141  | 5 44                                  | 4 86                 | 3 44                 | 6 00  | 3 80                                  | 3 40                 | 2 40                 | 4 20  |

Du Jeudi 27 Juin 1935

| ANIMAUX       | Ancetés | Vendus | COURS OFFICIELS du kilo, viande nette |                      |                      |       | PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif |                      |                      |       |
|---------------|---------|--------|---------------------------------------|----------------------|----------------------|-------|---------------------------------------|----------------------|----------------------|-------|
|               |         |        | 1 <sup>re</sup> qual.                 | 2 <sup>e</sup> qual. | 3 <sup>e</sup> qual. | extra | 1 <sup>re</sup> qual.                 | 2 <sup>e</sup> qual. | 3 <sup>e</sup> qual. | extra |
| Bœufs.....    | 1.220   | 1.100  | 6 00                                  | 5 00                 | 4 00                 | 6 60  | 3 60                                  | 2 75                 | 2 00                 | 4 10  |
| Vaches.....   | 814     | 705    | 5 90                                  | 4 60                 | 3 60                 | 7 10  | 3 55                                  | 2 53                 | 1 80                 | 4 55  |
| Taureaux..... | 250     | 240    | 4 20                                  | 3 80                 | 3 40                 | 4 70  | 2 52                                  | 2 10                 | 1 70                 | 2 90  |
| Veaux.....    | 2.001   | 1.900  | 7 30                                  | 6 10                 | 5 00                 | 8 60  | 4 38                                  | 3 47                 | 2 75                 | 5 15  |
| Moutons.....  | 4.663   | 4.500  | 14 00                                 | 9 30                 | 7 50                 | 14 60 | 7 00                                  | 4 37                 | 3 30                 | 7 30  |
| Porcs.....    | 1.873   | 1.873  | 5 14                                  | 4 86                 | 3 42                 | 6 00  | 3 60                                  | 3 40                 | 2 40                 | 4 20  |

### Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 5.097. — Maine-et-Loire, 410; Sarthe, 463; Mayenne, 375; Loire-Inférieure, 130; Indre, 105; Deux-Sèvres, 115; Vienne, 45; Vendée, 250. — VEAUX : 2.567. — Maine-et-Loire, 160; Sarthe, 463; Mayenne, 20; Loire-Inférieure, 30; Indre-et-Loire, 70; MOUTONS : 9.296. — Maine-et-Loire, 80; Sarthe, 40; Mayenne, 20; Loire-Inférieure, 40; Vienne, 20; Afrique, 2.250; Dranges, 110. — PORCS : 2.141. — Maine-et-Loire, 210; Sarthe, 50; Loire-Inférieure, 270; Vienne, 121.

## LES COURS PRATIQUES AU RUCHER-ÉCOLE

Le dernier cours d'apiculture au Parc de Procé, à Nantes, avait lieu le dimanche 2 juin. Une cinquantaine d'auditeurs assistaient à cette séance.

M. Etienne Giraud, du Landreau, président de la Société d'Apiculture de la Loire-Inférieure, entretient les personnes présentes des sujets suivants :

- 1<sup>o</sup> Essais naturels.
- 2<sup>o</sup> Ramassage d'un essaim.
- 3<sup>o</sup> Mise en ruche d'un essaim.

Epreuve pratique : D'une ruche en paille sortir un essaim artificiel et le mettre dans une ruche à cadres.

### ESSAIS NATURELS

L'essaimage, chez les abeilles, est le mode de propagation naturel de l'espèce. Il est généralement provoqué par le trop plein de population dans la ruche ou parce que celle-ci est trop exposée au grand soleil, ou qu'elle manque d'aération.

On appelle essaim primaire le premier essaim qui sort de la ruche. Il est toujours accompagné de la vieille mère, c'est-à-dire d'une reine fécondée. Celle-ci, étant chargée d'œufs, est lourde et va se poser à très peu de distance de la ruche d'où elle est sortie.

Les essaims secondaires et tertiaires ont des reines alètes, parce qu'elles sont vierges, aussi vont-ils se poser en grappe à une grande distance du rucher.

### RAMASSAGE D'UN ESSAIM

Pour recueillir un essaim, on se sert d'une ruche en paille ou d'une petite caisse légère.

Si la grappe formant l'essaim se trouve accrochée à une branche d'arbre à quelques mètres au-dessus du sol, voici comment vous procédez : Vous placez votre ruche renversée au-dessous de l'essaim, vous secouez vigoureusement la branche, et les abeilles tombent dans la ruche. Vous la retournez et vous la placez sous l'arbre. Au bout d'un quart d'heure toutes les abeilles sont rentrées et vous les emportez dans votre rucher, après avoir enveloppé votre ruche dans une serpillière.

Si l'essaim se trouve sur une branche à une assez grande hauteur, vous placez votre ruche au pied de l'arbre. Monté sur une échelle double, vous sciez l'extrémité de la branche où se trouve l'essaim, puis vous le descendez tout doucement. Arrivé au bas, vous le placez sous la ruche et les abeilles regagnent seules leur nouveau domicile.

Quand l'essaim se trouve autour

d'un tronc d'arbre ou plaqué contre un mur, il faut placer votre ruche au-dessus, et avec un enfumoir faire monter les abeilles petit à petit.

### MISE EN RUCHE D'UN ESSAIM

La ruche doit être préalablement garnie de quelques cadres de cire gaufrée. Vous les écarterez pour que les abeilles tombent facilement dans la ruche. Vous placez la ruche en paille contenant l'essaim au-dessus de la ruche à cadres. Vous donnez un petit coup sec et toutes les abeilles tombent dans leur nouvelle demeure. Vous rapprochez les cadres et vous fermez la ruche.

On peut aussi secouer les abeilles sur un drap devant l'entrée. Alors vous avez beaucoup de chance de voir la reine. Quand celle-ci est entrée dans son nouveau domicile, les ouvrières la suivent en formant une véritable procession.

Il est bon de nourrir l'essaim avec du sirop ou du candi, surtout quand les jours qui suivent sont mauvais. Quelques apiculteurs, pour retenir le nouvel essaim, lui ajoutent un cadre de couvain qu'ils prélèvent dans une ruche voisine. C'est une bonne précaution.

### EPREUVE PRATIQUE ESSAIM ARTIFICIEL

Deux ruches en paille avaient été apportées de la campagne pour faire deux essais artificiels. M. Etienne Giraud fit le premier, tandis que M. René Giraud, des Etablissements apicoles de Blain, fit le second.

Voici comment on opère : On commence d'abord par enfumer la ruche, puis on la retourne et on la place sur une caisse ou sur un tabouret renversé. Au-dessus on place une autre ruche vide. Un bout de fil de fer planté dans les bords des deux paniers fait l'office de charnière, et deux tringles de fer ou deux brochettes de bois servent de support pour maintenir la ruche supérieure soulevée à un angle d'environ 45°.

On tapote ensuite avec ses mains, en commençant par le fond, et en remontant graduellement. Les abeilles se mettent en bruissement puis elles commencent leur ascension qui dure 15 à 20 minutes. En les examinant soigneusement on a bien des chances de voir passer la Reine. Si on ne la voit pas passer, il est un moyen très simple de savoir si elle est montée. C'est ce que fit M. Etienne Giraud : Il étendit sur le sol une étoffe noire, et posa dessus le panier renfermant l'essaim artificiel ; au

## La Vie Syndicale

### Vallet

#### Réunion de l'Union Vinicole

Dimanche prochain, à Vallet, salle du Rouaud, à 10 h. 1/2 précise, aura lieu, sous la présidence de M. Sau-tejeau, conseiller d'arrondissement ; de M. Huet, maire de Vallet, une réunion très importante intéressant tous les viticulteurs du canton de Vallet.

Des comptes rendus, des projets vous seront exposés pour la renommée et la défense de vos Muscadets. Venez très nombreux assister à cette conférence, qui jouira d'un grand rôle dans l'avenir de votre vignoble.

Le Comité.

Dans la salle, il sera vendu des timbres-vignettes réclame, au prix modique de 5 francs le mille, 0 fr. 50 le cent, ou s'adresser aux bureaux de tabac.

### Coopératives

#### Syndicats de Battage

Nous donnons ci-après un extrait du rapport de notre ami Bouzeau, ingénieur agricole, secrétaire de l'Union Agricole de Battage de la Sarthe, à la dernière assemblée générale de ce groupement.

Ce rapport démontrera le puissant intérêt de ces organisations coopératives de travail agricole, auxiliaires des Syndicats ruraux et qui constituent une des réalisations corporatives les plus recommandables.

« Charbon, huile et ficelle vont se présenter, cette année avec de sensibles diminutions sur l'année dernière. Nous espérons que ces nouveaux prix permettront d'abaisser le prix de revient de l'heure de battage, ce qui est éminemment désirable en cette période de crise et de bas prix des céréales.

« Comme nous l'avons déjà indiqué, nombreux sont les Syndicats de battage qui ont répondu à notre appel, puisque sur soixante-trois Syndicats, soixante questionnaires nous ont été retournés, comportant des indications très utiles sur la bonne marche des groupements.

« Le nombre d'heures de battage mentionné par cinquante-cinq Syndicats, accuse un total de 23.095 h. 30, soit donc une moyenne de 420 heures par Syndicat, contre une moyenne de 442 heures en 1933.

« Vingt-sept Syndicats nous ont fait ressortir un prix de revient moyen de l'heure de battage, sans matériel spécial (bouteleur ou presse) de 30 fr. 35 ; les extrêmes étant de 18 francs et de 46 francs ; avec bouteleur, le prix demandé est de 35 fr. 15, et les extrêmes de 21 francs à 45 francs.

(Revue des Coopératives de Battage.)

bout de cinq minutes il enleva le panier et fit constater les œufs blanchâtres que la Reine avait pondus. La mise en rucher d'un essaim artificiel se fait comme celle d'un essaim naturel et prend la place de la ruche en paille.

Quand on sort un essaim artificiel, il est bon de ne pas trop appropriver la ruche-mère de ses butineuses. Pour la renforcer, on pose celle-ci à la place d'une autre ruche en paille que l'on met à quelques mètres plus loin. La première ruche reçoit ainsi toutes les ouvrières qui étaient aux champs pendant l'opération.

La ruche-mère n'ayant plus de Reine, en élèvera une nouvelle et sera rejointe par la même occasion. Beaucoup de spectateurs furent émerveillés de la simplicité de l'opération et promirent de la recommencer chez eux.

Louis CHEVRIER,

Secrétaire de la Société d'Apiculture de la Loire-Inférieure.

### Un nouveau Cours gratuit d'Apiculture

Le prochain cours gratuit aura lieu au Rucher-Ecole du Parc de Procé, le dimanche 7 juillet, à 15 heures.

M. Etienne Giraud, du Landreau, indiquera comment on transporte les ruches au blé noir. Il cherche en ce moment un terrain dans les environs de Treillières ou de Sautron, pour y transporter le Rucher-Ecole.

Epreuve pratique : Sortir les rayons d'une ruche en paille pour les mettre dans une ruche à cadres.

Sans danger pour l'homme, les animaux utiles et le gibier, vous tuerez radicalement

### le Doryphore

avec le Bortox-Concentré

### les Courtillères

avec le Bortox-appât

les pucerons, chenilles, etc.,

avec le Bortox-liquide D

Demandez tous renseignements sur les Bortox, à la C<sup>ie</sup> Bordelaise, 24, rue du Calvaire, Nantes.

### Liens de Gerbes

Liens de gerbe Sisal câblés, trois fils, qualité extra, longueur 1<sup>m</sup>40 garantie avec boucle et bout rouge. 82 francs le mille ; prix net, départ Nantes, jusqu'à épuisement. Nous transmettrons les ordres dès maintenant au Syndicat.

### Billes à Gerbes

Aiguilles de fer, qualités extra, pour lier les gerbes. Prix net pour nos adhérents, 8 fr. 50. A prendre à Nantes à nos bureaux.

### Le nouveau Régime de l'Impôt sur les Bicyclettes

Le Journal Officiel du 16 mai publie un arrêté du ministre des Finances fixant le nouveau régime de l'impôt sur les bicyclettes.

Article premier. — La plaque de métal que doit porter tout vélocipède ou appareil analogue en exécution de l'article 23 de la loi du 30 janvier 1907 sera pour les plaques de vélocipèdes ordinaires conforme au modèle ci-annexé en ce qui concerne les années 1936 et 1937, sous réserve que le millésime sera changé en 1937.

Le premier paragraphe de l'article premier de l'arrêté ministériel du 12 janvier 1921 reste applicable aux plaques de vélocipèdes munis de machine motrice, qui continueront à être conformes au modèle B visé par ledit article. Les plaques seront frappées, par l'administration des monnaies et médailles, d'un poinçon spécial.

Les vélocipèdes seront munis d'autant de plaques qu'ils comportent de places.

Art. 2. — La plaque sera fixée, par le possesseur du vélocipède, soit sur le tube de direction, de manière à se présenter de face sur le devant de la machine, soit sur le tube diagonal du cadre reliant le pédalier au tube de direction, à l'endroit où il rejoint ce dernier.

Pour les vélocipèdes à plusieurs places, la première plaque sera fixée à l'un des deux endroits déterminés par le paragraphe précédent, les autres sur les tubes diagonaux du cadre qui supportent chacune des selles, à partir de la deuxième.

Les plaques de vélocipèdes à moteur mécanique ayant plusieurs places seront fixées les unes au-dessus des autres, à l'un des deux endroits déterminés par le premier paragraphe.

# PLANTEZ

## Vos Betteraves

### avec l'engrais Salmon PRIMOSÉINE

parce que cet engrais démarrant vite leur convient bien  
parce que cet engrais puissant, durable, sert ensuite au Blé

## Vos Choux

### avec la PRIMOSÉINE, engrais Salmon

parce que vous aurez les énormes mais les plus tendres choux  
parce que vous éviterez la brime grâce à la composition PRIMOSÉINE

Les plaques devront être apposées sur les machines de manière à être, dans tous les cas, entièrement visibles.

### Chemins de Fer de l'Etat

#### AVIS AU PUBLIC

Les chemins de fer de l'Etat ont l'honneur d'informer le public que tous les dimanches et jours de fête, à partir du 7 juillet et jusqu'au 29 septembre inclus, les gares ci-dessous désignées délivreront des billets spéciaux pour Sion-sur-Mer :

Nantes-Etat, Pont-Rousseau, Les Landes, Bougenais, Bouaye, Port-Saint-Fère, Sainte-Pazanne, Machecoul, Bois-de-Céné, La Garnache, Challans, La Roche-sur-Yon, La Genétouze, Aizenay, Coëx.

Pour les prix des billets et des trains, prière de se renseigner dans les gares intéressées.

### Foires et Marchés de la Semaine

Mardi 2 juillet. — Riaillé, Blain.  
Mercredi 3. — Machecoul, Châteaubriant.  
Jeudi 4. — Ancenis.  
Vendredi 5. — Nort-sur-Erdre.

### Chemins de Fer du P.-O. et du Midi

#### AVIS AU PUBLIC

A partir du lundi 1<sup>er</sup> juillet, le train rapide A 1210 desservira journellement la gare de Savenay et son horaire sera modifié comme suit, pour le mettre en correspondance à Nantes-P.O. avec le train A 997 Etat sur La Rochelle :  
Savenay, 15 h. 26-27 au lieu de 16 h. 37 ; La Bourse, 16 h. 02-03 au lieu de 17 h. 11-12 ; Nantes, arrivée, 16 h. 11 au lieu de 17 h. 20.

## INSTITUT DENTAIRE NATIONAL

23, Place de la Bourse (angle Rue de la Fosse) — NANTES

### Qu'apprécient les gens de la campagne ?

De tout temps, les gens de la campagne ont péniblement gagné l'argent à la sueur de leur front.

Par contre, lorsqu'ils veulent obtenir les choses indispensables, ils sont obligés de décaisser beaucoup d'argent.

Mieux que tous autres, dans ces conditions, ils apprécient les prix que l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL met volontairement à leur portée parce qu'ils les comparent avec ceux qu'ils payaient précédemment.

Nous rappelons que ces tarifs officiellement pratiqués sont les suivants :

|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| Extraction, la première dent..... | 8 fr.     |
| les autres.....                   | 4 fr.     |
| Plombages.....                    | 12 fr.    |
| Dentier, la dent.....             | 16 fr. 65 |

#### Exemple :

|                                                         |            |
|---------------------------------------------------------|------------|
| Dentier 10 dents, 2 crochets.....                       | 203 fr. 15 |
| Dentier complet, haut et bas.....                       | 499 fr. 50 |
| Les Assurés sociaux sont remboursés 80 % de ces tarifs. |            |

Tous les soins et travaux présentent les garanties de l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL.

FEUILLETON DU Bulletin 12

## TANTE GERTRUDE

par le grand écrivain  
B. NEULLIÈS

Le prince d'A... d'après les renseignements que j'ai recueillis, n'était pas un imbécile et, s'il vous a gardé six ans à son service, c'est qu'il a reconnu, sans doute, que vous ne le voliez pas sur une trop grande échelle !

J'ai hérité de mon frère une propriété immense, dont les revenus, d'après ce que j'ai pu voir, ont passé, jusqu'ici, en grande partie dans la poche de l'intendant qui le volait sans vergogne. J'ai la prétention de penser que mes revenus devraient rentrer dans ma caisse.

En conséquence, je vous offre de venir chez moi pour m'aider à toucher ce qui me revient, vous engageant à ne voler le moins possible, de façon, au moins, à ce que je ne m'en aperçoive pas.

Vous me direz ce que vous gagniez chez votre prince et, comme j'ai une

fortune qui me permet d'agir en princesse, — quoique je ne le sois pas ! — je vous donnerai ce qu'il vous donnait.

Je vous prévins que toutes mes informations sont prises, de sorte que si ma proposition vous plaît, vous n'avez qu'à entrer en fonctions immédiatement. Envoyez une dépêche disant l'heure de votre arrivée et le cocher vous attendra à la gare d'Ailly, la plus voisine de Neufmoulins.

GERTRUDE DE NEUFMOULINS.

La foudre fut tombée aux pieds de Jean qu'il n'eût pas été plus saisi qu'à la lecture de cette curieuse épître !

Il ne savait s'il devait rire ou se fâcher de son ton insolent.

Et l'image de la vieille fille, avec ses longs bras en ailes de moulin, lui revenait aussi nette que s'il venait de quitter le château ; il y avait quinze ans de cela !

Il la revoyait, arpentant les rues de la petite ville, avec son éternel cabas en tapisserie, bourré d'objets de toutes sortes, marchant à grands pas, sans souci de sa coiffure toujours posée de travers sur ses cheveux grisonnants en désordre ; les traits durs et énergiques de Mlle Gertrude étaient restés fixés dans ses

yeux ; il avait encore dans l'oreille sa voix brève et impérieuse.

— Tiens, petit, mange cette galette ! Elle est énorme, mais tu es bien assez glouton pour en venir à bout !

C'était sa façon originale d'offrir : toujours une parole désagréable à côté d'un bon mouvement, une rebuffade avec un cadeau !

Elle ne se doutait guère que le Jean Bernard à qui elle écrivait cette lettre insolente, et qu'elle traitait en valet, n'était autre que le comte de Ponthieu, qui aurait pu s'installer en maître dans le château dont elle venait d'hériter.

Cette idée amusait le jeune homme, tandis que sa fierté se révoltait sous l'appellation de valet qui lui cinglait le visage comme un coup de fouet.

Mais la nécessité, cette marâtre cruelle dont nous devons quelquefois subir la tyrannie, implacable, parlait plus haut que son orgueil ; la vision des deux enfants à qui sa vie appartenait, qu'il avait juré de protéger, d'élever, se dressait devant lui.

Il entendait la voix rieuse de Madeleine, ses échants joyeux... il voyait Gontran, déjà sérieux comme un homme, penché sur son pupitre, vaillant avec acharnement pour arri-

ver un jour au but de ses rêves : entrer à l'Ecole Polytechnique...

Et, imposant silence aux scrupules du comte de Ponthieu, aux révoltes de son âme délicate froissée dans ses fibres les plus intimes, Jean Bernard, sans une faiblesse, envoya sa réponse :

« Accepte poste régisseur. Serai à Ailly après-demain soir.

Une émotion qu'il ne voulait pas s'avouer à lui-même faisait aussi battre son cœur à la pensée qu'il allait revoir la belle Paule Wan-el... Il vivrait tout près d'elle, se trouverait sans doute souvent dans sa société. Qu'était-elle devenue ? Il n'avait plus entendu, parler d'elle depuis deux ans. Était-elle encore dans le pays ? Elle était mariée, peut-être ?

Inconsciemment, cette dernière hypothèse lui fit mal... Il s'en étonna ; que lui importait, après tout ? Et que pouvait avoir de commun Jean Bernard, le régisseur, avec la riche veuve de l'industriel !

Il ne se fit pas illusion, il prévit bien des luttes, bien des humiliations dans sa nouvelle situation, auprès de cette vieille fille, originale et impérieuse...

Mais il avait accepté ce legs sacré, le seul que lui avait laissé sa mère ; il tiendrait son serment, coûte que

coûte !

Ce fut rempli de ces intentions qu'il se présenta, le surlendemain, chez sa nouvelle maîtresse, pour prendre ses ordres.

Mlle Gertrude, avec le sans-gêne qui lui était habituel, dévisagea hardiment le jeune homme, qui s'inclinait devant elle avec le grand air dont il n'avait jamais pu se départir.

— Ah ! ah ! vous êtes exact... c'est bien ; j'aime cela ! grommela-t-elle après une minute de silence.

« Vous ne manquerez pas d'ouvrage ici, je vous en prévins. Mon frère, qui n'a jamais su faire que des sottises, avait voulu, en mourant, en faire une dernière plus grosse que les autres ; il avait laissé ses biens à deux étourneaux qui n'ont pas voulu, heureusement, et qui n'ont pas osé me dépouiller de ce qui me revenait de droit.

« Vraiment ! j'aurais voulu les voir, ces écervelés, à la tête d'une telle fortune ! Il était temps qu'une personne à poigne mette bon ordre aux dilapidations de toutes sortes qui se sont commises ici depuis plusieurs années.

« Mais je suis là ! et les voleurs vont avoir du fil à retordre ! L'intendant de mon frère, qui était un fleffé coquin, a pris la poudre d'es-

campette ! Il a bien fait ! Qu'il aille se faire pendre ailleurs ! Mais gare à celui qui s'y frottera désormais !

## Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents  
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,  
2, rue Scribe, Nantes  
Tarif : 5 francs par annonce et  
pour une seule insertion.

### OFFRES

64. — A louer, Saint-Joseph-de-  
Portricq, FERME de 7 hectares,  
avec partie en tenue maraîchère.  
S'adresser M. Lechat, 2, place De-  
lorme, Nantes.

68. — A louer en Saint-Julien-de-  
Concelles, FERME de 6 à 7 hectares.  
S'adresser au Syndicat.

69. — A vendre : Deux CAMIONS  
à un cheval, état neuf, dont un  
entièrement bûché, petit prix. S'adres-  
ser 135, rue des Hauts-Pavés, Nantes.

70. — A louer pour le 1<sup>er</sup> novembre  
1936 : Deux FERMES situées com-  
mune de Bécon-les-Grands, d'une con-  
tenance d'environ 45 hect., et com-  
mune de St-Jean-de-Linières, d'une  
contenance d'environ 20 hect. Pour  
tous renseignements, s'adresser à  
M. Lory, expert foncier à Saint-  
Georges-sur-Loire (M.-et-L.).

71. — A louer pour le 25 avril  
1936, une FERME de 25 hectares, à  
Bouaye. S'adresser M. Poisson, la  
Mevelière, Bouaye.

### DEMANDES

132. — On demande pour la cam-  
pagne, CELIBATAIRE, sérieux, jar-  
dinier ayant permis de conduire.  
Références demandées.

133. — On demande MENAGE,  
mari jardinier, quatre branches ;  
femme aidant au jardin et maison.  
Sérieuses références. Ecrire au Syn-  
dicat qui transmettra.

134. — MENAGE jardinier, chauff-  
eur ; femme basse-cour, demande  
place, aux environs de Nantes de  
préférence. S'adresser au Syndicat.

## Prix-Courant

Sans changement. Voir le Bulletin  
de la semaine dernière



## NOS MERCURIALES

### Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales  
et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, le 27 juin.

Farine de froment..... incolée  
Blé libre nouveau..... 75  
Avoines grises ou noires... 56  
Avoines bigarrées..... 51  
Sarrasin Breton..... 54/55  
Orge indigène (Côtes-du-N.) 54  
Son bonne fabrication, région. 34/35

### Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE  
DE NANTES

Cours du 21 juin

VEAUX : 578. — Le demi-kilo,  
2 fr. 50 à 4 fr. Moyenne, 3 fr. 25.  
BOEUF : 8. — Le demi-kilo : De-  
vant : 1<sup>re</sup> qualité, 1,50 à 2 fr.; 2<sup>e</sup> qual.,  
0,50 à 1,25; 3<sup>e</sup> qual., 0,25 à 0,50.  
Derrière : 1<sup>re</sup> qualité, 3,50 à 4,50;  
2<sup>e</sup> qual., 2,25 à 3 fr.; 3<sup>e</sup> qual., 1,25  
à 2 fr.  
MOUTONS : 236. — Le demi-kilo :  
1<sup>re</sup> qualité, 6,50 à 7,50; 2<sup>e</sup> qual., 5  
à 6 fr.  
AGNEAUX. — Sans tarif.

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE  
DE CAMPAGNE

ET MARCHANDS DE VEAUX  
VEAUX : 578. — Le demi-kilo,  
2 fr. 50 à 4 fr. Moyenne, 3 fr. 25.  
Il est à observer que ces prix s'en-  
tendent nettes en ville, frais de mar-  
ché, perte de kilo à déduire : 0,30;  
donc, moyenne : 2 fr. 45.

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 26 juin.

Artichauts, les 12, 12 fr. — Asperges,  
le kilo, 4 fr. 50. — Carottes, le paquet,  
1 fr. 25. — Céleri blanc, les six, 5 fr.  
— Choux-pommes, les 16, 3 fr. — Ce-  
rises, le kilo, 5 fr. 50. — Cresson,  
les 12, 3 fr. — Chicorées, les 12, 4 fr.  
— Escaroles, les 12, 4 fr. — Epinards,  
le kilo, 1 fr. — Haricots verts, le kilo,  
6 fr. — Laitues, les 20, 3 fr. — Melons,  
la pièce, 5 à 7 fr. — Navets, la botte,  
1 fr. 25. — Oseille, le kilo, 1 fr.  
— Oignons, le kilo, 0 fr. 75. — Porreaux,  
la botte, 1 fr. 50. — Petits pois, le kilo,  
0 fr. 70. — Romaines, les 12, 4 fr. —  
Radis, les 12, 3 fr. — Tomates, le kilo,  
3 fr. 25. — Pommes de terre, le kilo,  
0 fr. 60.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 26 juin.

POMMES DE TERRE  
Pour la Bretagne, on cote en non  
lavée : Saint-Malo, 34 à 35; Saint-Pol-  
de-Léon, 30; Roscoff, 30; Noirmoutier,  
30 à 31; Paimpol, 32 à 33.  
Pour la région parisienne, on cote  
le Hénaut 70 à 110 et l'Eerstelingen 45  
à 65 sur le carreau des Halles.

CAROTTES. — Marché nul. On traite  
sur le carreau des Halles, de 90 à 150,  
suivant qualité.

NAVETS. — Marché inexistant.  
OIGNONS. — Oignons d'Egypte sur  
la base de 106 le selecté, et 109 le  
commercial, départ Marseille. En oignons  
français : Cavaillon, 40; Albi, 50.

PAILLES ET FOURRAGES

Paris. — Marché libre.  
On cote par balles pressées, aux  
100 kilos départ :  
Paille de blé, 12 à 13,50; d'avoine,  
10,50 à 13; d'orge ou escourgeon, 11,50  
à 13 fr.  
Foin nouveau, 23 à 24; Luzerne, 23  
à 24; Trèfle, 24 à 25.

LÉGUMES SECS  
Aucun changement dans les prix.

## ALCOOLS, CIDRES ET VINS

Alcools de cidre, 380 à 400 fr. les  
100 degrés départ.  
Cidre, 4,75 à 5,50 le degré.  
Vins, 3,50 et 4,25 le degré.

### Fourrages

On cote suivant lieux de production,  
les 1.000 kilos :  
Paille de blé récolte 1934 :  
pressée ..... 240  
bottes ..... 225

### Cours des Vins

Muscadot 1934..... 275 à 325  
Gros-Plant 1934..... 120 à 170  
Seibels 1934..... 110 à 150  
Noah 1934..... 90 à 110



NANTES (Talensac).

Le demi-kilo :  
Beuf. — 1<sup>re</sup> catégorie, 5 à 11 fr.;  
2<sup>e</sup> catégorie, 1,50 à 2 fr.; 3<sup>e</sup> catégorie,  
0,50 à 1,50.  
Veau. — 1<sup>re</sup> catégorie, 5 à 8 fr. 50;  
2<sup>e</sup> caté., 4 à 4,50; 3<sup>e</sup> caté., 2,50 à 3,50.  
Mouton. — 1<sup>re</sup> catégorie, 9 fr.;  
2<sup>e</sup> caté., 6,50 à 8 fr.; 3<sup>e</sup> caté., 4 fr.  
Porc. — 3 fr. 50 à 6 fr.  
Beurre. — 4 fr. à 5 fr.  
Lait. — La douz., 3 fr. à 3 fr. 50.  
Lapins. — 4 fr. 50 à 5 fr.  
Poulets. — 3 fr. à 8 fr. 50.

CANDÉ, 24 juin.

Blé, 70 fr. les 100 kilos; orge, 57 à  
62 fr.; avoine, 57 à 62 fr. Paille, 240  
à 250 fr. les 1.000 kilos. Poules, la  
24-28 fr.; canards, la couple, 24-30 fr.;  
lapins, la pièce, 8 à 12 fr.; pigeons,  
la paire, 8 à 10 fr.; oies grasses, le  
kilo, 5 fr.; oies courantes, la couple,  
24-30 fr.; œufs, la douzaine, 2,50 à  
2,75; beurre, le demi-kilo, 2,75 à 3,25.  
Porcs gras, le kilo, 3,75 à 4,25; porcs  
maigres, 3,70 à 4 fr.; porcelions, la  
pièce, 70 à 105 fr.

CHATEAUBRIANT, 26 juin.

Beurre ordinaire, le kilo, 4,50; beurre  
fin, 7 à 7,50; œufs, la douzaine, 2,25  
à 3 fr.  
Poulets, la pièce, 8 à 12 fr.; poules,  
12 à 13 fr.; canards, 12 à 14 fr.; lapins,  
8 à 12 fr.

Boeufs de travail, 2,500 à 3,500 fr.  
la paire; boeufs gras, 2 à 2,50 le kilo;  
vaches laitières ou amouillantes, 1,000  
à 1,500 fr. pièce; vaches grasses, 1,50  
à 2 fr. le kilo; génisses, 800 à 1,000 fr.  
pièce; veaux de lait, 2 à 2,50 le kilo;  
veaux gras, 2,75 à 3 fr.; moutons, 4  
à 5 fr.; porcs de lait, 80 à 100 fr.  
pièce; porcs maigres, 130 à 170 fr.;  
porcs gras, 3,20 à 3,30 le kilo.

### SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES

Blé, 68-70 fr.; avoine, 65-68 fr.; blé  
noir, 75-78 fr.; seigle, 65-70 fr.; orge,  
65-70 fr. Foin, les 500 kilos, 120-140 fr.;  
paille, 140-150 fr. Poulets, la couple,  
gros 30-32 fr., moyens 25-30 fr., petits  
18-23 fr.; canards, la pièce, 14-18 fr.;  
oies, 18-20 fr.; pigeons, la couple, 8  
à 9 fr.; lapins, la pièce, 6-12 fr.; œufs,  
la douzaine, 2,25; détail, 3 fr.; beurre,  
le demi-kilo, 2,75-3 fr.; détail, 4 fr.  
Cidre nouveau, la barrique, 80-100 fr.  
Beufs gras, le kilo sur pied, 2,50-3 fr.;  
beufs de travail, la paire, 2,500-  
3,000 fr.; vaches grasses, le kilo, 1,75-  
2,25; vaches laitières, 1,000-1,300 fr.;  
taureaux, le kilo, 2,25-2,75; veaux, 3,60-  
3,80; œufs de lait, 3,75-4,25; génisses,  
2,50-2,75; moutons, 4-5 fr.; porcs, 3,50-  
3,60; porcs de lait, 80 à 110 fr.

BLAIN, 25 juin.

Blé, 71 à 75 fr. les 100 kilos; farines,  
125 à 130 fr.; son, 42 à 44 fr. (au détail  
0,50 à 0,60 le kilo); avoines, 54 à  
58 fr.; seigle, 55 à 60 fr.; orge, 55 à  
60 fr.; sarrasin, 58 à 63 fr. — Paille,  
100 à 115 fr. les 500 kilos; foin, 115 à  
130 fr. — Beurre de laiterie, 5,50 à  
6 fr. le demi-kilo; beurre ordinaire,  
4,75 à 5 fr.; œufs, 2,75 à 3 fr. la douz.,  
0,90 le litre. — Volailles : poules  
et poulets, 22 à 45 fr. la couple (10,50  
à 11 fr. le kilo vif); oies, 35 à 38 fr.  
pièce; canards, 10 à 20 fr. pièce; pi-  
geons, 7 à 9 fr. la paire; lapins, 5,50  
à 20 fr. (4,50 à 5 fr. le kilo vif). —  
Pommes de terre nouvelles, 1 à 1,25  
le kilo. — Cidre, 90 à 120 fr. la bar-  
rique (droits de circulation en sus);  
au détail, 1 fr. le litre. — Bétail sur  
pied : boeufs, 2 à 2,50 le kilo; taureaux,  
1,90 à 2,10; vaches, 1,25 à 1,90; gé-  
nisses grasses, 2,40 à 2,80; veaux, 3,60  
à 3,80; moutons et agneaux, 4,50 à  
6 fr.; porcs gras, 3,50 à 3,70; couran-  
tin, 1,60 à 2,15 fr. pièce; porcelets de  
six semaines à trois mois, 75 à 150 fr.

NOZAY, 24 juin.

Blé, marché libre, 72 fr.; avoine,  
55 à 56 fr.; seigle, 50 à 51 fr.; orge,  
54 à 55 fr.; sarrasin, 54 à 55 fr.; son  
de froment, 41 à 42 fr.; son de sar-  
rasin, 53 à 54 fr.  
Paille de blé pressée, les 500 kilos,  
125 à 130 fr.

Je garantis, paiement après, la gué-  
rison de la fièvre aphteuse en 2 jours.  
Vandewalle, agriculteur à Vouglézac,  
par Mouthiers (Charente).

Pour vendre votre Propriété  
rapidement et dans les meilleures  
conditions, adressez-vous à  
**AGENCE LAGRANGE** Fondée  
en 1873  
11, rue de la Bourse, à Paris

**Incrévable DAUDOU**  
Modèle 1934 garanti - Souplesse incomparable  
En vente chez votre garagiste  
Renseignements et Réclamations à  
DAUDOU, LES ECLUSIÈRES (Gironde)

## La Meilleure des Courroies GOODRICH-SOUPLEFLEX

UNE COURROIE **AUORE** A UN PRIX  
DE QUALITÉ **BON MARCHÉ**

Demandez-les à votre mécanicien, il se  
fera un plaisir de vous les procurer

## GIRARD-AUBERT

AGENT **7, Basse-Rue de la Casserie NANTES**  
EXCLUSIF (SUR LE QUAI D'ORLEANS) Tél. 155.73

TUYAUX POUR ARROSAGE, VIN, SOUTIRAGE,  
ACIDE, AIR COMPRIMÉ, etc.

## AU CHIC DE PARIS

Rue de l'Echelle (au bas des marches du Bon-Pasteur)  
et Place Royale — NANTES

**SOLDES de tous les Manteaux  
- et ROBES d'ETE -  
du 22 Juin au 15 Juillet**

**ROBES** A PARTIR DE  
15 fr., 20 fr., 25 fr. 49 fr., 55 fr., 69 fr.  
35 fr., 39 fr., 49 fr.

**MANTEAUX** A PARTIR DE  
et 95 fr.

**Profitez des innombrables Occasions**  
**GRAND CHOIX POUR DEUIL : ROBES, MANTEAUX**

# DOCKS DE L'OUEST

(Magasins Bleus)

600 Succursales dans 10 Départements

## ARTICLES RÉCLAME du 1<sup>er</sup> au 31 Juillet EPICERIE

**SARDINES à l'huile « Le Levrier », au lieu de 1.80, le 1/8<sup>e</sup> boîte..... 1 45**  
**SARDINES à l'huile d'Olive, au lieu de 2.75, le 1/4 boîte 24 m/m..... 2 30**  
**CHOCOLAT « Boya », au lieu de 3.20, la tablette 180 gr..... 2 50**  
**BISCUIT « Dessert Congolais », au lieu de 2.45, les 250 gr..... 2 »**  
**SEMOULE de blé dur extra, au lieu de 1.10, le paquet 250 gr..... 0 90**

## VINS - LIQUEURS

**QUINQUINA SAINT-BART, avec 6 verres à liqueur, le litre (nu)..... 12 50**  
**SIROP citron, grenadine pur sucre, au lieu de 6.50, le litre (nu)..... 5 75**  
**SIROP groseille pur fruit, au lieu de 8.50, le litre (nu)..... 7 50**  
**Nos Sirops sont garantis 850 gr. de sucre par litre.**  
**CASSIS Dijon 16°, au lieu de 15 », le litre (nu)..... 13 50**  
**CREME DE CASSIS Dijon 17°, au lieu de 17 », le litre (nu)..... 15 »**  
**COGNAC Radjah, au lieu de 19 », la bouteille de 72 cl. (nu)..... 17 »**  
**COGNAC Radjah, au lieu de 5 », le flacon de 17 cl. (nu)..... 4 50**

## MÉNAGE - MERCERIE

**ESPADRILLES blanches et kaki femmes, au lieu de 5.75, la paire..... 4 75**  
**ESPADRILLES blanches et kaki hommes, au lieu de 6.50, la paire..... 5 50**  
**POT à Confitures, 375 gr., au lieu de 0.60, le pot..... 0 45**  
**POT à Confitures, 500 gr., au lieu de 0.75, le pot..... 0 55**  
**BEURRIERS rafraich., 375 gr., au lieu de 5 », le beurrier..... 4 25**  
**BEURRIERS rafraich., 500 gr., au lieu de 7 », le beurrier..... 5 »**  
**CHAISES LONGUES, au lieu de 12 », la chaise..... 9 75**

## Articles Recommandés Epicerie

**BALAIS Kroumir..... le balai. 5 75**  
**BALAIS D. O. supérieur..... 7 50**  
**SARDINES à l'HUILE extra :**  
le 1/16<sup>e</sup> boîte..... 1 »  
le 1/4 boîte 13 m/m..... 1 60  
le 1/4 boîte 22 m/m..... 2 »  
la 1/2 boîte..... 3 75  
**RAISINS égrenés pour pâtisserie, les 250 gr. 1 50**  
**FECULE de pommes de terre extra, le paq. de 250 gr. 1 25**  
**ESSENCE DE CAFÉ FLANDREAU, le flacon... 4 50**  
**SEMOULE DE RIZ extra, le paq. de 250 gr. 0 90**  
**CREME DE RIZ extra, le paq. de 250 gr. 0 90**  
**CANELLE et épices mouluës, le sachet de 20 gr. 0 50**  
**CLOUS DE GIROFLE, le sachet de 15 gr. 0 40**  
**COCO pour boisson..... le 1/4 boîte. 0 50**  
le 1/2 boîte..... 0 90  
le 3/4 boîte..... 1 75  
**ENTREMETS « J'aime », l'entremets. 1 »**

## Vins - Liqueurs

**GRAVES..... la bout. 75 cl. (nu). 5 50**  
**BANYULS supérieur (2 tickets), le litre (nu). 11 »**  
**MALAGA supérieur (2 tickets), le litre (nu). 12 50**  
**MOUSCATELLO, vin doux naturel, (2 tickets), le litre (nu). 9 »**  
**PORTO EXCELMAN, 20°, le flacon dégustation (logé). 2 »**  
**RHUM SAINT-BART, 46°, le flacon dégustation (logé). 1 75**  
**EAU-DE-VIE, 38°, le litre (nu). 16 »**  
**RHUM pur, 30°, le litre (nu). 14 50**  
**RHUM MARTINIQUE, 40°, le litre (nu). 20 »**  
**CITRONNADE, ORANGEADE, le flacon (logé). 15 50**

## Ménage - Mercerie

**BAINS DE MER, toile blanche, chaque et semelle caoutchouc, article solide. 9 45**  
**Fillette..... la paire. 10 95**  
**Femme..... — 12 45**  
**Homme..... — 12 45**  
**PANTOUFLES, semelles Salpa, chronite, dessus drap noir. 6 »**  
**Femme..... la paire. 7 50**  
**Homme..... — 7 50**  
**AIGUILLES à repasser le coton, les 2 aiguilles. 0 15**  
**AIGUILLES à tricoter, celluloid, cou- leur, 30 c/m..... la paire. 1 95**  
**AIGUILLES à tricoter nickelées, 30 c/m. la paire. 2 »**  
**BROSSES A DENTS « Au Gui », la brosse. 1 95**  
**SCHAMPOING « Floukito », le sachet... 0 60**  
**BAS FIL « Delta », noir et tons mode, diminués avec grisolles..... la paire. 8 95**  
**BAS SPORT, coton mercerisé, blanc et couleur. 2 50**  
taille 8..... la paire. 2 75  
— 10..... — 3 »  
— 12..... — 3 25  
— 14..... — 3 50  
— 16..... — 3 75  
— 18..... — 4 »  
— 20..... — 4 »  
**BROCS galvanisés, 7 litres, article solide, le broc. 9 40**  
**ARROSOIRS galvanisés, 10 litres, article solide..... l'arrosoir 14 »**

Ces Prix sont susceptibles de variation,  
en raison de l'instabilité des Cours

Tous les Produits vendus  
par les DOCKS DE L'OUEST  
sont de PREMIER ORDRE

**TIMBRES-PRIMES**  
sur tous les Articles sans exception

Les DOCKS DE L'OUEST demandent locaux  
pour installer succursales ou dépôts

## Bon de Réduction

Pour faire apprécier notre  
**CAFÉ MAZAGRAN**  
AU PORTEUR DE CE BON  
du 1<sup>er</sup> au 31 Juillet  
il sera fait une réduction de 0 fr. 75 sur  
un paquet de 250 gr. de notre  
**Café Mazagran**

Détacher ce BON et le présenter à la Succursale  
de votre localité

Nom..... Succursale n°.....